



E.R.I.P.
asbl

ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

correspondance : Avenue des Anciens Combattants 190 - 1140 Bruxelles
☎ 02 201 16 16 fax 02 201 14 58 e-mail : erip@misc.irisnet.be
siège social asbl : Hôtel de ville, Grand Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDATS CHARGE DE COURS FORMATION DE BASE INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

La charge de cours suivante est actuellement vacante :

Intitulé du cours	Nombre d'heures
<p>LA DESCENTE SUR LES LIEUX</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyse de la base légale de la descente sur les lieux- Gestion et exploitation de l'information initiale- Identification des facteurs de risques liés à la descente sur les lieux- Coordination, organisation et contrôle des mesures de sécurité adoptées- Analyse et application des directives en matière de protection des victimes- Exécution, coordination et direction des premières constatations et premiers devoirs d'enquête d'initiative ou sur demande du magistrat- Coordination et contrôle de l'accueil des témoins- Identification des éléments constitutifs de certaines catégories d'infractions- Maîtrise et application des modalités de collaboration avec les services spécialisés, policiers ou autres, et des possibilités d'utilisation de moyens spéciaux- Rédaction d'un procès verbal circonstancié des opérations. <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none">- Cadre réglementaire et légal (code pénal, code de procédure criminelle)- Définition, objet et compétences en descente sur les lieux- Analyse de l'information entrante, examen de l'opportunité de l'intervention sur place- Evaluation des moyens et transmission de l'information- Indicateurs de dangerosité et situation de décision- Mise en œuvre des moyens (interne et externe) et coordination de leur exécution- Périmètre de sécurité- Contrôle des activités des équipes sur place- Devoirs d'humanité et de prêter secours- Soutien psychologique et renvoi vers services spécialisés de prise en charge- l'information des autorités- Recherche des éléments constitutifs, des preuves et éléments d'identification de l'auteur- Indices et éléments constitutifs en cas de décès suspect, d'incendie suspect, en matière d'infractions liées à l'usage de drogues, de vols, d'infractions aux mœurs, d'escroqueries, de hold-up- Enquête de voisinage, auprès des passants, enquête de trajet, exploitation et communication des données obtenues- Les partenaires: INCC, experts, appui canin, protection civile, laboratoires de la police judiciaire, douane, inspection sociale, DVI, appui aérien	34 h

- PV de constatation	
Le chargé de cours veillera à organiser au moins un exercice pratique dans le cadre de son cours.	

Le chargé de cours entamera sa fonction avec la promotion de septembre 2009. L'ERIP organise 1 cycle de formation de base du cadre moyen par an.

Profil souhaité :

- être membre du cadre opérationnel de la police locale ou fédérale (cadre moyen ou officier);
- avoir au moins 5 ans d'ancienneté ;
- justifier d'une connaissance et d'une expérience pratique dans la matière à enseigner ;

Envoi des candidatures :

Les candidatures écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir à Monsieur le Directeur de l'ERIP (par courrier, par fax ou par email) **au plus tard le 15 mai 2009**.

Si nécessaire, les candidats veilleront à obtenir de leur autorité hiérarchique l'autorisation de donner cours.

Renseignements complémentaires : peuvent être obtenus auprès de Francis PEETROONS, directeur de l'ERIP, tél : 02/274.12.75.